

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DRUYES LES BELLES FONTAINES**

Séance du 16 mars 2015

Date de convocation : 09 mars 2015

L'An Deux Mil Quinze, le 16 mars, à 20 h 30

Régulièrement convoqué, le Conseil Municipal de la Commune de Druyes les Belles Fontaines s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Jean-Michel RIGAULT, Maire.

Les Conseillers Municipaux présents sont : Jean-Bernard GUIBERT, 1^{er} Adjoint au Maire, Pierre CANARD, 2^{ème} Adjoint au Maire, Daniel PATUREAU, 3^{ème} Adjoint au Maire, Adeline GAUTHIER, Danielle GERVILLE – REACHE, Baptiste GAUTHIER, Michel ADAM et Eduard KAT

Absents excusés : Jean-Jacques NERDENNE avec pouvoir à Jean-Michel RIGAULT, Catherine SECHE avec pouvoir à Danielle GERVILLE - REACHE

Secrétaire de séance : Baptiste GAUTHIER

I – Lecture du compte rendu de la séance du 6 février 2015 : accepté les conseillers le signent.

II – Compte de Gestion et Compte Administratif 2014

Après présentation du compte administratif établi par le Maire et la concordance du compte de gestion établi par Madame la Trésorière, le résultat d'exécution se présente comme suit :

Compte Administratif 2014	Fonctionnement	Investissement	Résultat d'exécution
	50 510.25	- 60 857.60	- 10 347.35

Compte tenu des restes à réaliser en investissement en excédent de 60 706.92 €, le résultat est excédentaire de **50 359.57 €**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, Le Maire ne prend pas part au vote, accepte ces résultats.

III – Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le Compte Administratif et le compte de gestion décide d'affecter le résultat de 2014 de la façon suivante :

- au compte 002 R – Résultat de Fonctionnement Reporté : 50 359.57 €
- au compte 001 D – Résultats reportés investissement Déficit : 60 857.60 €
- au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 150.68 €

Tous ces montants seront portés au budget 2015.

IV – Vote des 4 taxes locales 2015

Après avoir étudié le budget primitif, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de ne pas augmenter les impôts et de maintenir l'ensemble des taux des 4 taxes locales (habitation, foncier non bâti, foncier bâti et cotisation foncière des entreprises) à l'identique de 2014, tout en soulignant qu'il y aura tout de même une hausse en raison de l'augmentation des bases qui ne sont pas du fait de la commune.

	Base notifiée	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe habitation	412 700	14.60 %	60 254
Taxe Fon. Bâti	290 000	15.56 %	45 124
Taxe Fon N.Bâti	56 400	31.97 %	18 031
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	25 400	19.82 %	5 034

Produit total des 4 taxes locales : 128 443 €

Total des allocations compensatrices : 10 121 €

Produit taxe additionnelle FNB : 952 €

Produit des IFR : 265 €
Produit de la CVAE : 3 525 €
A déduire prélèvement GIR : 26 488 €
Produit nécessaire à l'équilibre du budget : 116 818 €

V – BUDGET 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'adopter le budget communal 2015 après avoir été étudié en commission finance et présenté par le Maire pour les sommes suivantes :

Budget 2015	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses et Recettes	343 044.57	166 038.68	509 083.25

VI – Pont de Blin

Le Maire informe les conseillers municipaux que le pont de Blin se dégrade, des pierres tombent, les riverains sont venus prévenir la mairie de la dangerosité.

Après avoir contacté le Conseil Général pour faire constater l'état de cet ouvrage d'art (propriété des communes de Druyes et d'Andryes), un technicien de l'entreprise CESCHIN s'est rendu sur place pour examiner le pont.

Une estimation chiffrée sera communiquée à la mairie fin mars. Dans un premier temps, une mise en sécurité devra avoir lieu.

Une autre société, l'entreprise MORESK sera contactée pour comparer le diagnostic et le devis proposé.

VII – Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires des Collège et Lycée de Toucy

Le Maire et Daniel Patureau, délégué du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires des Collège et Lycée de Toucy, informent les conseillers d'un courrier du président de ce syndicat qui s'inquiète du devenir de cette entité suite aux délibérations de 8 communes demandant sa dissolution.

Ils font part de l'utilité de ce syndicat de proximité. S'il est dissout, il n'y aura plus d'interlocuteurs sur place pour faire le lien avec les familles, préparer les circuits, distribuer les cartes de transport.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents demande le maintien de ce syndicat et charge le Maire d'en informer son président.

VIII – Projet informatisation bibliothèque

Le Maire fait part d'un mail reçu de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne pour postuler au projet d'informatisation de la bibliothèque de Druyes. La présidente d'Atout Lire avait été approchée pour donner son avis. Elle est tout à fait favorable mais ne souhaite pas grever le budget communal pour cette informatisation, tout en mentionnant qu'à plus ou moins long terme, les bibliothèques non informatisées ne bénéficieront plus des services de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne, ce qu'elle ne souhaite pas.

Le Conseil Municipal comprend tout à fait cette position et donne un accord de principe. Un courrier lui sera adressé pour qu'elle s'informe du tarif des prestations pour cette informatisation tout en sachant qu'il sera possible d'obtenir des aides de la DRAC et du Conseil Général de l'Yonne.

IX – Affaires diverses

- a) Le Maire fait part d'un courrier de Mme Billard, demandant un panneau indicateur pour sa boutique Laurélie. Le Conseil accepte. Il en est de même pour Mr Dominique Robert et son entreprise Ramonage Express.
- b) Des demandes de subventions ont été faites à la Mairie par la bibliothèque de Courson et le Téléthon. Le Conseil refuse en considérant que Druyes possède aussi une bibliothèque et que pour le Téléthon des manifestations sont organisées en fin d'année sur la commune par le Comité des Fêtes.
- c) Le Maire a été sollicité par le « Lions Club d'Auxerre » pour qu'un dépôt de textiles soit fait sur la commune au profit de l'enfance handicapée de l'Yonne (Les Petits Princes – Autisme et TED 89) du 30 mars au 18 avril. Cette demande est accueillie favorablement par le Conseil. La collecte se fera à la Mairie. Des affichettes seront apposées sur les panneaux d'affichages pour informer la population.
- d) Le Maire demande d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de l'Yonne pour un montant annuel de 105 €. Cette adhésion permettra d'être au fait des différentes réglementations, et d'avoir des interlocuteurs privilégiés au niveau départemental. Les conseillers acceptent.
- e) Le Maire fait part d'un courrier de Mr Porcheron concernant la visibilité de la sortie de la rue basse vers la rue Thiers. Certains automobilistes ne respectent pas la priorité. Une réponse lui sera faite en le prévenant que son

courrier sera transmis à l'Agence Territoriale Routière de Toucy, la rue Thiers étant une départementale et à ce titre n'est pas de la compétence de la commune.

- f) Le Maire lit un courrier du Comité des Fêtes de Druyes, concernant les festivités du 14 juillet. L'association demande si la commune finance encore le feu d'artifice. Dans l'affirmative, la participation de l'ensemble des conseillers municipaux est demandée. Faute de quoi, les membres du Comité des Fêtes étant de moins en moins nombreux et de plus en plus âgés, cette manifestation n'aura plus lieu. Il est rappelé que la municipalité a toujours soutenu et à toujours participé au 14 juillet, chacun selon son temps disponible. Un courrier sera adressé à la Présidente, pour l'informer que le Conseil finance cette année comme les années précédentes, le feu d'artifice, des conseillers pourront aider selon leur disponibilité, il lui sera conseillé de solliciter de l'aide auprès des Drogiens et d'établir un programme en fonction des possibilités d'organisation.
- g) Le Petit Drogien devrait paraître vers le 15 avril.
- h) Danielle Gerville-Réache, en charge du cinéma pour Druyes, sera le seul décideur quant au choix des films. Elle sera l'interlocuteur auprès de Panoramic. Des bénévoles seront sollicités pour l'aider à installer le matériel pour les séances.
- i) Le Syndicat Mixte de Puisaye (SMP) propose gratuitement du compost à enlever directement à Ronchères pour mettre à disposition des Drogiens (précédemment c'était Mr Pinon ou des agriculteurs qui le faisaient bénévolement). Cette question sera revue lors du prochain conseil pour connaître les besoins de la population et le coût du transport.
- j) Le bureau de vote est établi pour les deux tours des élections départementales.
- k) Danielle Gerville-Réache fait part d'une demande d'une administrée qui souhaiterait l'aménagement d'un terrain de motocross sur la commune. Les conseillers refusent d'une part par rapport à la réglementation et aux assurances et d'autres part pour les nuisances qui seraient causées au voisinage. Ils ne considèrent pas cette demande d'investissement comme prioritaire.
- l) Les membres de la commission tourisme présentent aux conseillers la brochure reprenant les parcours de découverte de la commune. Quelques rectifications sont à effectuer. Des petits indicateurs de ces parcours seront disposés dans le village. Eduard Kat, président de la commission, présente aux conseillers un exemplaire d'une boîte en bois pour distribuer les brochures aux touristes. Trois boîtes ont été réalisées par Mr et Mme Buell des Ménages et offertes à la municipalité. Un courrier de remerciements leur sera adressé.
- m) La commission communication en charge du site internet de la commune, présentent aux conseillers l'ébauche. Ils sont félicités tous les deux pour le travail effectué. Le site sera validé par le Maire, après avoir vérifié l'ensemble des informations. Le seul site concernant la commune de Druyes est : druyes.fr
- n) L'enquête publique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se déroulera du lundi 27 avril au vendredi 30 mai à la mairie de Druyes. Le Commissaire enquêteur tiendra 4 permanences en mairie. Deux insertions auront lieu dans des journaux locaux ainsi que sur l'ensemble des panneaux d'affichage municipaux.
- o) Des actes d'incivismes ont eu lieu au cimetière de Druyes ces derniers jours, par de vols de potées de fleurs. Ces actes déplorables pour des familles endeuillées seront signalés en Gendarmerie.
- p) Pierre Canard fait un compte rendu de la réunion concernant la vérification des assainissements individuels sur la commune de Druyes par le Cabinet MD Concept mandaté par le SPANC de Toucy.

Prochains conseils les 3 avril et 4 mai à 20 h 30